Les cahiers d'histoire de la métallurgie Institut CG



numéro 67 | février 2020





d'histoire sociale

Commémoration p. 6

À Sion-Les-Mines, apposition d'une plaque commémorative à la mémoire de trois fusillés de Châteaubriant.



Libération

Il y a 75 ans, les camps étaient libérés par les troupes alliées.

p. 14



Décès

p. 17

Ouvrier P3 chez Rateau La Courneuve, Christian Novarini nous a quittés le 25 janvier dernier.



Février 2020 | n° 67

HISTOIRE

- 11 La Libération
- 14 Syndicalisme et l'État

ARCHIVES

20 La VOM en chiffres

À LIRE, À VOIR

- 23 Le cœur est un chasseur solitaire Immortels!
- 24 La Commune de 1871 une relecture

- des camps

DÉCÈS

22 Christian Novarini

2 Sommaire

- Édito
- 4 Les archives Un nouveau site

ACTUALITÉS

- 110 ans de VO
- Commémoration
- 7 Deux vidéos
- La casse de nos retraites
- 10 Lettre de P. Caillaud Croizat

Pensez à votre cotisation 2020



POSSIBILTÉ DE PRÉINSCRIPTION POUR UNE DEMANDE DE PRÉLÈVEMENT avec un relevé d'identité bancaire IBAN

Nom & prénom :	Organisation de + 50 adhérents : 82 €
Organisation:	Organisation de - 50 adhérents : 22 €
Adresse:	Individuel: 22€
Tél.:	
Mail:	Réalement à l'ordre de : IHS CGT Métalluraie

INSTITUT D'HISTOIRE SOCIALE CGT MÉTALLURGIE • 94 rue Jean-Pierre Timbaud 75011 Paris

Cahiers d'histoire de la Métallurgie n° 67

réalisés par l'IHS-CGT Métallurgie







Par Claude Ven

« La bourgeoisie a proclamé les ouvriers non des ennemis ordinaires, que l'on vainc, mais des ennemis de la société, que l'on extermine. Les bourgeois ont répandu l'assertion absurde que, pour les ouvriers qu'ils avaient eux-mêmes acculés de force à l'insurrection, il ne s'agissait que de pillage, d'incendie et d'assassinat, que c'était une bande de brigands qu'il fallait abattre comme des bêtes sauvages. »

oilà ce qu'écrivait, le 29 juin 1848, Friedrich Engels à propos de l'insurrection révolutionnaire réprimée dans le sang. On parle de plus de 5 000 fusillés dans les rues de Paris.

Après la chute de Louis Philippe et la proclamation de la République le 24 février, la bourgeoisie n'avait eu de cesse de provoquer le peuple, l'inciter à la révolte, jusqu'à fermer les ateliers nationaux pour les rejeter dans la misère.

Le résultat convenait à des individus comme Tocqueville, heureux d'avoir échappé à la guerre civile, la « guerre servile » comme il l'appelait : « Telles furent les journées de juin, journées nécessaires et funestes, elles n'éteianirent pas en France le feu révolutionnaire mais elles mirent fin, du moins pour un temps, à ce qu'on peut appeler le travail propre à la révolution de février. Elles délivrèrent la nation de l'oppression des ouvriers de Paris et la remirent en possession d'elle-même. Les théories socialistes continuèrent à pénétrer dans l'esprit du peuple sous la forme de passions cupides et envieuses et à y déposer la semence de révolutions futures ; mais le parti socialiste lui-même demeure vaincu et impuissant ; (...) À l'amour de l'indépendance allaient succéder la crainte et peut-être le dégoût des institutions libres; après un tel abus de la liberté, un tel retour était inévitable. »

Pour François Guizot qui stigmatise le droit des ouvriers de s'occuper de leurs propres affaires en mettant en œuvre la souveraineté populaire: « le véritable ennemi du gouvernement républicain est d'abord la « démocratie sociale ». « Illusion », « hypocrisie », « chimère »,

« anarchie », « arrogance », la République sociale est cela à la fois. « C'est le chaos de nos idées et de nos mœurs politiques, ce chaos caché tantôt sous le mot démocratie, tantôt sous le mot égalité, tantôt sous le mot peuple, qui lui ouvre toutes les portes et abat, devant elle, tous les remparts de la société. »

La terrible répression de juin 1848 c'est la volonté d'apurer la jeune république de toute dimension sociale, en niant tout sens politique à cette insurrection.

Pourquoi revenir sur ces journées funestes?

Peut-être parce que j'écris ces mots un 24 février, date anniversaire de la proclamation de cette République pleine d'espoir et dominée par la grande figure de Lamartine.

Peut-être aussi parce qu'il est des choses qui persistent, reviennent, traversent les décennies et les siècles ; que l'on croyaient éteintes, à jamais enfouies et resurgissent inlassablement, dans un rendez-vous inattendu. Ces forces profondes de notre société qui empruntent les « souterrains des choses » qu'évoquait Walter Benjamin.

Ce massacre de juin 1848 resurgira avec sa furie répressive et sanguinaire, vingt ans plus tard, avec l'écrasement de la Commune.

L'on nous affirme aujourd'hui que l'extermination d'une classe n'est plus à l'ordre du jour puisque le cours de l'histoire a mis un terme à la lutte des classes...

Mais ce vernis nous semble parfois bien fragile. La terrible mécanique demeure toujours apte à broyer les espérances et les hommes qui les portent. On tente encore d'acculer les opposants a sombrer dans l'extrême. On reste sourd à leurs expressions jusqu'à nier leur existence.

Démocratie, liberté, égalité, peuple sont des mots que l'on se dispute et que l'on brandit jusqu'à l'indécence.

Alors quand l'on entend un parlementaire de la majorité déclarer à ces « collègues » de l'opposition : « nous sommes la République, vous n'êtes rien! », on frémit.



Au sujet des archives

a dernière livraison de Mémoires vives, parution trimestrielle de l'Institut régional CGT d'histoire sociale d'Ile-de-France consacre un dossier sur les « aventures octogénaires des archives CGT ». Sous la plume de Chantal Martial, l'histoire mouvementée des archives confédérales est retracée, de 1937 à nos jours, en laissant une large place à l'importance politique et patrimoniale de préserver nos archives. Ces repères sont utilement complétés par un focus sur le travail réalisé par l'Union départementale de Seine-Saint-Denis et son Institut d'histoire sociale pour préserver et valoriser la mémoire des salariés et du travail dans ce territoire.

> Plus d'informations sur www.urif.cgt.fr/ihs-idf/



Un nouveau site internet

'Institut CGT d'histoire sociale vient de mettre en ligne son nouveau site internet, intégralement refondu. Vous y trouverezle calendrier des initiatives, des éclairages historiques, les publications et expositions disponibles auprès de l'Institut, ou encore le sommaire des derniers numéros des Cahiers de l'Institut. Deux grandes nouveautés résident dans les onglets « Archives » et « Photothèque ». Vous pourrez

y retrouver progressivement les inventaires des fonds d'archives disponibles auprès de l'Institut ainsi qu'une sélection de galeries thématiques reproduisant des documents iconographiques. Notons enfin la présence d'une sous-rubrique centralisant des guides pratiques concernant l'archivage et ses bonnes pratiques. L'adresse est toujours la même – www.ihs.cgt.fr – n'hésitez donc pas à vous y rendre et à le faire connaître!





110 années de Vie ouvrière

ans le précédent numéro des Cahiers d'histoire de la métallurgie, une série d'articles a mis en avant l'engagement des métallurgistes dans l'histoire de La Vie ouvrière, organe officiel de la CGT depuis 1952. L'article consacré à l'expérience de La Vie ouvrière Métaux, entre 1968 et 1980, a plus particulièrement retenu l'attention de l'actuelle équipe de rédaction qui a décidé d'en élargir la diffusion en offrant une double page d'interview dans sa livraison du mois de février et en invitant l'Institut CGT d'histoire sociale de la métallurgie à participer à la table-ronde de la journée

anniversaire du 28 janvier 2020, en compagnie de Michel Pigenet, professeur émérite d'histoire contemporaine à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne, Pauline Perrenot, secrétaire de rédaction et porte-parole d'ACRIMED, de Maryse Dumas et de Philippe Martinez. Un compte-rendu est prévu, mais vous pouvez d'ores et déjà jeter un coup d'œil sur la captation audiovisuelle, en vous rendant sur le compte facebook de la NVO (https://fr-fr.facebook.com/nouvellevieouvriere/videos/). Et bien entendu, pour pouvoir fêter dignement le prochain anniversaire, n'hésitez pas à vous abonner et à faire abonner à La NVO!





Une plaque commémorative



Le dévoilement de la plaque commémorative © Patrice Morel

as moins de 150 personnes se sont réunies le 8 février 2020 pour l'inauguration d'une plaque apposée en mémoire de trois fusillés de Châteaubriant du 22 octobre 1941, enterrés en première inhumation à Sion-les-Mines (Loire-Atlantique) :

- Claude Lalet, 21 ans, de Paris, dirigeant de l'Union des étudiants communistes à la Sorbonne ;
- Maurice Gardette, 49 ans, de Paris, ouvrier puis artisan métallurgiste, conseiller municipal communiste de Paris (XI° arr.);
- Charles Michels, 38 ans, de Paris, ouvrier dans la chaussure, député communiste de Paris (XV^e arr.), secrétaire de la Fédération CGT des cuirs et peaux.

Cette cérémonie s'est déroulée en pré-

sence de Bruno Debray, maire de la ville, de Serge Adry, président du Souvenir des Héros de Châteaubriant, à l'initiative du rassemblement, de Pierre Chauleur, sous-préfet, d'élus des communes du Pays Castelbriantais, de l'Amicale de Châteaubriant-Voves-Rouillé-Aincourt, des familles des Fusillés, du Comité Départemental du Souvenir des Fusillés de Châteaubriant et Nantes et de la Résistance en Loire-Inférieure et de Louis Dronval, représentant la Fédération CGT des travailleurs de la métallurgie.

C'est avec recueillement que les gerbes furent posées.

• Pour plus d'informations et de photographies, n'hésitez pas à vous rendre sur le site de Patrice Morel : https://www.patcatnats.fr/spip.php?article763.



Deux vidéos

Le Livre, le Papier et la Communication filpac cgt





La Fédération des Travailleurs de la Métallurgie, la Fédération des Travailleurs des Industries du Livre, du Papier et de la Communication vous invitent à la diffusion d'une émission du « Studio FILPAC » consacrée à la Sécurité Sociale de sa création par le ministre Ambroise Croizat aux défis actuels qui lui sont posés

Ces viees sur Site: https://studiofilpac.fr Youtube: https://www.youtube.com/channel/ UCYeyXTORBGdpeD3R4I3Ed5A

k Fédération : https://www.facebook.com/

- En présence de :
 Pierre Caillaud-Croizat (petit-fils d'Ambroise
- · Pierre Laurent (sénateur et ancien secrétaire
- national du PCF)

 Bernard Friot (universitaire, sociologue et
- économiste)

 Catherine Perret (dirigeante confédérale)
- Denis Lalys (secrétaire général de la Fédération des Organismes sociaux)
- Bernard Lamirand (IHS CGT Métallurgie et Comité d'honneur Ambroise Croizat

Animation par la rédaction de la NVO

STUDIO filpac

cadre des mobilisations contre le projet gouvernemental de démantèlement des retraites, le Centre d'histoire sociale des mondes contemporains, laboratoire mixte de l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne et du CNRS, vient de réaliser un court-métrage vidéo qui propose une mise en perspective historique des débats sur les retraites et leur réforme.

Vous pouvez le visionner en ligne à l'adresse https://www.youtube.com/ watch?v=6oToD3KunHU&feature=youtu.be

Sur le même thème, la Fédération des travailleurs de la métallurgie et la FILPAC ont réalisé une émission consacrée à la Sécurité sociale, de sa création par le ministre Ambroise Croizat, aux défis actuels qui lui sont posés, en présence de Pierre Caillaud-Croizat, petit-fils d'Ambroise Croizat ; Pierre Laurent, sénateur PCF; Bernard Friot, chercheur universitaire; Denis Lalys, secrétaire général de la Fédération des organismes sociaux et Bernard Lamirand, membre de l'Institut CGT d'histoire sociale de la métallurgie et animateur du Comité d'honneur Ambroise Croizat.

Vous pouvez visionner cette émission de près d'une heure trente en ligne sur Youtube (https://www.youtube.com/ watch?v=GmA5x5YfUtM&feature=emb_err <u>watch on yt)</u> ou sur Facebook (<u>https://www.</u> facebook.com/Filpac.officiel/videos/).





La mémoire d'Ambroise Croizat ne peut-être associée à la casse de nos retraites!



L'équipe ministérielle d'Ambroise Croizat © DR | Coll. IHS CGT métaux

onfronté depuis plusieurs semaines à une mobilisation sociale déterminée à repousser son projet de loi sur les retraites. le gouvernement Macron-Philippe n'hésite plus à faire de la récupération politique, si grossière et mensongère soit-elle. À la suite d'un Nicolas Sarkozy instrumentalisant Guy Môquet ou d'un Front national invoquant Jean Jaurès, le Premier ministre Édouard Philippe n'a pas hésité, à l'occasion de son discours du 11 décembre 2019 devant le Conseil économique, social et environnemental (CESE), à inscrire son projet sur les retraites dans la logique du programme du Conseil national de la Résistance, adopté le 15 mars 1944 sous l'intitulé « Les Jours heureux ».

Quelle singulière manière de présenter les choses, pour un gouvernement qui – à l'inverse dudit programme qui prévoyait « l'ins-

tauration d'une véritable démocratie économique et sociale », « le retour à la nation des grands moyens de production monopolisée » et « un plan complet de sécurité sociale, visant à assurer à tous les citoyens des moyens d'existence » – s'est employé à museler les comités d'entreprise, à durcir les conditions d'accès à l'assurance-chômage et à privatiser la Française des Jeux et les Aéroports de Paris.

Cette posture fallacieuse est depuis déclinée par les différentes figures de proue de La République en marche (LREM), à l'image de la tribune de Julien Denormandie, ministre de la Ville et du Logement, parue dans Le Figaro du 29 décembre 2019. Une étape supplémentaire a toutefois été franchie avec le sénateur LREM de Paris, Julien Bargeton. À l'occasion d'interview sur BFMTV le 26 décembre et LCI deux jours plus tard, celui-ci a mis en ligne sur son compte twitter



une citation d'Ambroise Croizat, « l'unité de la sécurité sociale est la condition de son efficacité. »



Pire, Julien Bargeton, à l'occasion de l'émission sur BFMTV, a surenchéri, en expliquant: « L'universalité, cela n'a jamais voulu dire l'uniformité. Les fondateurs de la sécurité sociale, Ambroise Croizat, communiste, Pierre Laroque, plutôt gaulliste, disaient «l'unité de la sécurité sociale est la condition de son efficacité». Donc ils voulaient eux unir et étaient contre les régimes spéciaux.»

Cette crapulerie ne pouvait rester sans réponse. Pierre Caillaud-Croizat, petit-fils d'Ambroise Croizat s'est déjà fendu d'une lettre ouverte (voir en pièce-jointe) que la Fédération CGT des travailleurs de la métallurgie soutient et invite à faire connaître. Elle ajoute que les principes fondateurs de la Sécurité sociale, imposés par les luttes sociales et traduits par Ambroise Croizat, ministre du Travail (1945-1946, 1947) sont:

- 1 l'universalité, c'est-à-dire la couverture de l'ensemble de la population du pays;
- 2• la gestion démocratique par des administrateurs élus au suffrage direct, pour ³/₄ par les assurés sociaux et pour ¹/₄ par le patronat l'unité;
- 3. la solidarité, par des mécanismes de

redistribution des revenus au profit des plus faibles ;

4• l'unité, par le regroupement de l'ensemble des risques sociaux au sein d'un même régime.

Sur ce dernier point, affirmer qu'Ambroise Croizat était contre les régimes dits « spéciaux » est malhonnête. Leur intégration dans le régime général était prévue, mais certainement pas en tirant vers le bas des garanties, comme entend l'imposer le gouvernement Macron-Philippe, dans la droite lignée des lois adoptées depuis 1995. Les régimes dits « spéciaux » devaient être incorporés au gré des améliorations apportées au régime général, tirant ainsi, vers le haut, l'ensemble des droits collectifs.

Tel est le sens du progrès social porté par Ambroise Croizat à la Libération et combattu avec constance depuis par le patronat et les gouvernements successifs. Nous ne laisserons pas salir sa mémoire et c'est parce que nous sommes conscients de l'importance de ses réalisations que nous lutterons pour obtenir le retrait pur et simple de ce projet néfaste.





Lettre de Pierre Caillaud-Croizat, adressée à M. Bargeton



Monsieur,

Je viens de découvrir une publication dans laquelle vous apparaissez à côté d'une citation d'Ambroise Croizat. On m'a indiqué également que vous aviez cité Croizat lors d'une intervention sur le média BFM.

Que vous fassiez référence à Croizat est une démarche qui vous appartient, mais que vous cherchiez à l'utiliser pour donner du crédit à vos turpitudes de démantèlement du système qu'il a mis en place, c'est une infâme imposture.

Dans vos publications, vous ne semblez guère goûter les conséquences générées par le mouvement social et vous stigmatisez les grévistes comme des extrémistes bornés.

Quand on se réfère à Croizat, on ne peut occulter son engagement viscéral pour la CGT et le parti communiste. Il a consacré sa vie et toute son énergie à ces organisations pour la défense des plus démunis, pour plus de justice et d'égalité dans les rapports sociaux. Le projet de réforme des retraites que vous portez est la déconstruction du système de retraite par répartition basé sur la solidarité nationale et intergénérationnelle. C'est une opération de nivellement des retraites par le bas et l'ouverture du système à la retraite par capitalisation.

Une originalité du système Croizat, c'était justement de mettre les cotisations à l'abri des appétits de la finance en général et de l'assurance privée en particulier.

Votre postulat qui consiste à faire sauter ces verrous ne vous permet pas de vous revendiquer de l'héritage de Croizat.

Lui n'a jamais pris le parti des privilégiés et des assurances privées.

Votre culot n'a d'égal que votre duplicité.

Je considère que votre usurpation est une insulte à la mémoire de mon grand-père et je vous fais part très fermement de mon indignation.

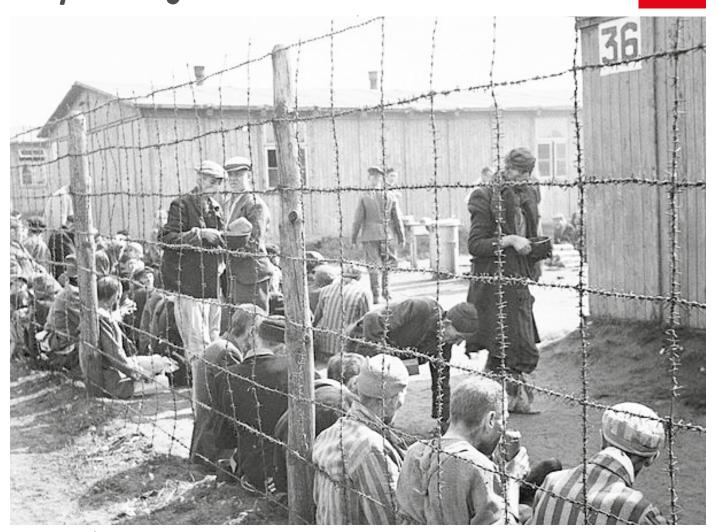
Quant à la prétendue citation de Croizat à laquelle vous faites référence, je ne la connaissais pas sous cette forme. C'est à vérifier, mais il me semble que Croizat n'avait pas utilisé le terme unité mais unicité. Ce détail sémantique dont vous ne vous embarrassez pas ne fait que confirmer votre forfaiture.

> Pierre Caillaud-Croizat, petit-fils d'Ambroise Croizat





Il a 75 ans, la Libération des camps révèle le système génocidaire nazi



La libération du camp de Bergen-Belsen en avril 1945 © Imperial War Museum (BU 4006) | Wikimedia Commons

Nous vous proposons ici de lire un article de Serge Wolikow, historien et président de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation, paru dans *L'Humanité* du 27 janvier 2020. Nous remercions son auteur pour son aimable autorisation de reproduction.

e 27 janvier 1945, le camp de concentration et d'extermination d'Auschwitz-Birkenau est libéré par les troupes de l'Armée rouge. Jusqu'en avril et la libération des autres camps, ce sera une course contre la mort pour sauver les déportés rescapés.

La date du 27 janvier choisie pour la commémoration internationale du génocide des populations juives d'Europe n'est pas celle retenue de longue date pour évoquer la déportation en France, le dernier dimanche d'avril. Elles sont pourtant liées et ne méritent pas d'être mises en concurrence. Même si ces choix ont chacun une histoire sur laquelle il ne s'agit pas ici de revenir, rappelons que la première correspond à l'arrivée des troupes soviétiques devant le camp d'Auschwitz évacué précipitamment par les SS, qui ont entraîné des dizaines de milliers de déportés juifs dans des marches de la mort vers d'autres camps et n'ont laissé derrière eux que quelques milliers de malades qu'ils n'ont pas eu le temps d'éliminer. La deuxième date en avril correspond à l'effondrement général du système concentrationnaire nazi et à l'ouverture des camps par les différentes armées alliées, qui découvrent l'ampleur de l'hécatombe et l'état physique déplorable des survivants.

Deux objectifs : une déportation de répression et une déportation de persécution

En France, il est d'autant plus important d'envisager dans leur globalité la persécution et le génocide avec la répression et la déportation qu'ils ont bien souvent eu partie liée à travers l'action résistante d'un côté et la mise en place du système répressif associant l'Allemagne et l'État français de l'autre. Les travaux historiques qui ont permis aujourd'hui d'avancer dans la connaissance de la déportation depuis la France mettent en évidence l'importance de la déportation de répression – environ 90 000 – à côté de la déportation de persécution – environ 80 000 avec seulement 3 % de survivants.

La politique génocidaire menée par le régime nazi avec ses idéologues, ses tortionnaires mais aussi ses élites intellectuelles et économiques à l'égard des populations juives et tziganes a procédé d'une entreprise délibérée d'extermination associée à des projets de colonisation, mais aussi d'asservissement de populations entières (par exemple, le sort réservé aux prisonniers de guerre slaves, soviétiques notamment dont 60 %, soit 2 millions, meurent dans les camps). La discrimination antisémite est indissociable chez les nazis de l'idéologie raciste qui légitime l'inégalité au sein même de l'humanité. Le projet nazi, avec les moyens de l'économie la plus moderne d'Europe, s'est développé en exacerbant le racisme et l'antisémitisme existant dans les pays occupés et en suscitant des collaborations qui ont dramatiquement concouru à la politique génocidaire. Songeons à la rafle du Vél'd'Hiv en France ou aux massacres par balles per-

pétrés dans les territoires de l'URSS, dans les pays Baltes ou en Ukraine, avec l'aide des populations locales, et qui se sont soldés par plus d'un million de morts.

La brutalisation de l'armée allemande ne s'est pas exercée de la même manière selon les pays

Le génocide a partie liée avec le système concentrationnaire de répression et de déportation conçu d'abord en Allemagne puis étendu à l'ensemble des pays contrôlés ou alliés du Reich allemand. L'ingénierie scientifique et technique mise en œuvre par les grands offices du Reich placés sous l'autorité de Himmler avec le concours de l'armée allemande et de tout l'appareil d'État confère une efficacité redoutable à la répression des populations civiles récalcitrantes à l'ordre nouveau. La brutalisation opérée par l'armée allemande et tous ses supplétifs ne s'est pas exercée de la même manière selon les pays en fonction des différents projets stratégiques du Reich, mais aussi de la Résistance des populations¹.

Ce n'est pas parce que l'entreprise génocidaire n'a pu être arrêtée avant que tout le système nazi soit écrasé qu'il faut ignorer les actes de résistance au sein même des lieux d'extermination, que ce soit l'insurrection victorieuse des détenus du camp de Sobibor en 1943, le soulèvement désespéré du Sonderkommando d'Auschwitz en octobre 1944 ou la lutte armée héroïque des jeunes du ghetto de Varsovie.

La connaissance de ce qui s'est passé est une préoccupation non seulement des survivants, comme en témoignent les serments prêtés envers les morts au moment de l'ouverture des camps comme à Buchenwald ou à Mauthausen, mais de ceux qui savaient

¹ Voir la revue Enjeu, histoire et mémoires vivantes. Transmettre la criminalité de masse du nazisme, des mémoires à inscrire dans l'histoire, juin 2018, Presses universitaires du Septentrion.





La libération du camp d'Auschwitz en janvier 1945 © USHMM/Belarusian State Archive of Documentary Film and Photography | Wikimedia Commons

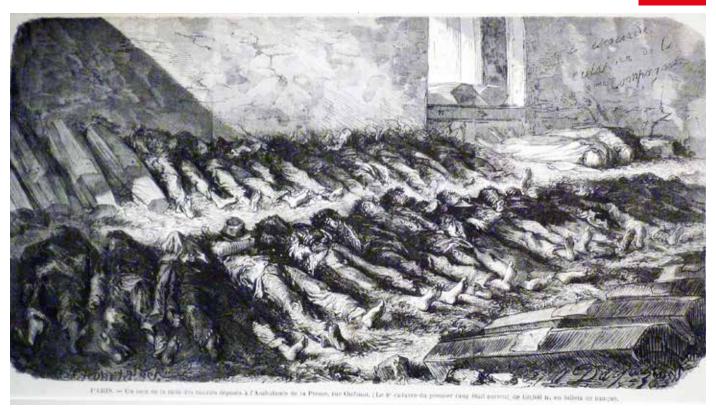
leur mort proche comme Gradowski, de Gro- tés regroupés en fédération, a la mission de dno, qui, appartenant au Sonderkommando d'Auschwitz, enterre son témoignage exhumé auarante ans plus tard: « Cher découvreur de ce récit! J'ai une prière à te faire, c'est en vérité mon essentielle raison d'écrire, que ma vie condamnée à mort trouve au moins un sens. Que mes jours infernaux, que mon lendemain sans issue atteignent leur but dans l'avenir. »

Aujourd'hui le témoignage – alors que les derniers survivants disparaissent – emprunte nécessairement des voies nouvelles, mais cela ne saurait faire oublier la diversité de la déportation et l'histoire de l'occupation nazie, comme celle de ses collaborateurs dans les pays occupés.

La Fondation pour la mémoire de la déportation, créée en 1990 à l'initiative de dépor-

défendre, pérenniser et transmettre la mémoire des déportations en s'appuyant sur l'activité des Amis de la fondation dans plus de 70 départements. Elle met au premier plan le travail de recherche et d'historiographie en lien avec les universités, avec les archives publiques, mais aussi les institutions représentatives de la République. C'est dans ce cadre qu'a été noué avec le Conseil économique, social et environnemental (Cese) un partenariat autour de la thématique « Mémoire et vigilance ». C'est dans ce contexte qu'est préparée une exposition sur le retour des déportés qui se tiendra à la fin du mois d'avril. En somme, la mémoire de la déportation, dans sa globalité et sa diversité, reste, en France notamment, d'une arande actualité.

Le syndicalisme et l'État



Gravure de L'Illustration représentant des cadavres de communards déposés dans une salle des ambulances de la Presse, rue Oudinot (VIIe arr.) © Alfred Darjou – BHVP | Wikimedia Commons

epuis de nombreux mois, les mobilisations, les luttes dans les entreprises et les mouvements sociaux placent l'État au cœur des attentes et des récriminations.

La conception majoritaire de la Ve République, le coté monarchique du président élu au suffrage universel, aujourd'hui couplé aux élections législatives dans la nouvelle formule du quinquennat, font de l'exécutif le maître du jeu, seul décideur et exécuteur de son programme politique. Avec l'appui de sa majorité, il prend la main sur toutes les dimensions qui jusqu'à ce jour étaient de la responsabilité des « partenaires sociaux » et de multiples organismes originellement indépendants du pouvoir.

Si le droit du travail a toujours fait l'objet, sous la pression du patronat, des préoccupations des gouvernements, ce qui devait échapper au politique et à l'État, l'assurance chômage et la sécurité sociale tendent aujourd'hui à entrer dans le champ de ses prérogatives.

Cette situation conduit à une confrontation directe avec les organisations syndicales.

Mais s'il s'arroge le droit d'interférer dans toutes les dimensions de la sphère sociale, l'État détient également des clefs dans la politique industrielle et commerciale. Ce rôle en fait un interlocuteur dans les batailles que mènent les syndicats sur l'emploi, la préservation et le développement des entreprises, branches et filières.

Tantôt adversaire de classe, arbitre ou recours ultime, cette position multiforme n'est pas sans ambiguïté et se traduit par des discours et des positionnements contradictoires. Ce qui ne l'est pas, c'est qu'il est – et demeure – au service du capital, permettant à celui-ci de rester dans l'ombre. Si la lutte des classes est de retour dans le débat



public, l'ennemi de classe avance masqué, échappant ainsi à ses responsabilités

Cette habitude de placer l'État au cœur des conflits sociaux n'a pas toujours été un réflexe naturel. Il est le fruit d'une longue histoire que nous effleurons dans ce texte.

Aux origines, la confrontation

L'expérience ouvrière sur l'intervention de l'État a tout d'abord été profondément négative. Les caisses de secours et le mouvement mutualiste, créations ouvrières au XIX° siècle, attirent rapidement l'attention et provoquent l'inquiétude du patronat et du pouvoir en place. Sous couvert de son intérêt pour la chose sociale exprimée dans son ouvrage sur « la fin du paupérisme », l'empereur Napoléon III impose aux sociétés mutualistes la présence d'un représentant impérial qui permet aux tenants du capital de réorienter leurs missions et objectifs.

Acteur régalien, l'État a pour première vocation d'assurer l'ordre, la sécurité et la protection des personnes et des biens. L'appel à la troupe, formulé par le patronat, s'impose pour mater tout mouvement revendicatif et préserver la propriété. Confrontation inévitable quand les uns sont détenteurs des capitaux et des moyens de production et que les autres n'ont que leur force de travail pour survivre.

Les répressions sanglantes sont nombreuses au fil des décennies. Dès l'écroulement du Second Empire, et la proclamation de la République, l'expression populaire est contestée, muselée puis étouffée par les journées de la semaine sanglante qui mettent un terme à la Commune de 1871. Le gouvernement Thiers fait fusiller, condamner et déporter des dizaines de milliers de parisiens.

Au service du capital : Georges Clémenceau

Le 1^{er} mai, adopté par le monde du travail, est aussi l'objet de répressions féroces comme à Fourmies en 1891. Neuf morts et trente-cinq blessés, venus réclamer la journée de 8 heures. Georges Clemenceau prononce à la chambre un hommage aux victimes avant de mettre lui-même en place une politique répressive et sanguinaire lorsqu'il accède au pouvoir. Le « premier flic de France », le « briseur de grèves » sera l'auteur, le 1^{er} mai 1906, de 800 arrestations, dont des dirigeants de la CGT. On parle de deux morts et un nombre indéterminé de blessés. La bourgeoisie a peur de barricades, la troupe investit la capitale, 20 000 soldats, 5 000 cavaliers. L'État fait son travail.

Face à la révolte des vignerons de 1907, il envoie le 17^e régiment d'infanterie pour faire respecter l'« ordre républicain », avant que celui-ci ne se mutine après que six grévistes se soient fait tués. En juillet 1907, deux ouvriers sont tués à Raon-l'Étape. L'année suivante, le 28 mai 1908, deux autres meurent à Draveil-Villeneuve-Saint-Georges. Puis encore deux morts à Vigneux le 2 juin, après que des gendarmes aient tiré à bout portant sur des ouvriers, leurs femmes et leurs enfants. Clémenceau, le « tigre », couvre les assassinats et tente de décapiter la direction de la CGT par des arrestations ou la contrainte à l'exil. S'il conteste à Jean Jaurès d'être le bon dieu, il n'écarte pas la possibilité qu'il soit lui-même le diable. À son arrivée à la présidence du Conseil, il déclare vouloir notamment mettre en œuvre la retraite ouvrière (la « retraite des morts ») ou la loi sur les dix heures journalières, mais son bilan reste celui d'un bon commis du capital, prompt à défendre le propriétaire contre la « férocité » du prolétaire.

C'est la Première Guerre mondiale qui va contraindre l'État, pour un temps, à modifier son rôle sur les questions sociales.

La fracture de la guerre

Alors que la boucherie se déchaîne dans les tranchées, les conflits qui naissent dans



Couverture de L'Union des Métallurgistes de janvier 1951 © coll. IHS CGT Métaux

les usines de production sur les salaires et les conditions de travail se heurtent au mépris patronal et mettent le gouvernement au pied du mur. En pleine guerre il faut produire, encore et toujours, sans temps mort. Le front a besoin de toujours plus de canons, de munitions, de moyens de transport. La grève n'a pas sa place. La répression non plus. Il y va de la sauvegarde du territoire national et de la victoire de nos armées. Dès lors, le gouvernement est engagé dans la confrontation issue de l'antagonisme capital/travail et se voit contraint d'imposer aux patrons de répondre aux revendications de salariés, tout en acceptant leurs exigences financières. L'accumulation monstrueuse de profits ne sera jamais remise en cause, mais le retour de Clemenceau aux affaires en novembre 1917 remet à l'ordre du jour la répression de toute tentative de révolte, de mutinerie ou de grève dans les usines.

À la fin des hostilités un constat s'impose, le nombre de blessés, mutilés, invalides est sans précédent. Les caisses de secours ou assurances privées ne peuvent assumer la réparation ou l'accompagnement à une telle échelle. Seul l'État a les moyens de faire face à de tels besoins. Il se retrouve ainsi l'acteur central sur ces questions.

La nation toute entière a répondu à l'appel et s'est engagée dans la défense du territoire national. Devant cela, le gouvernement ne peut plus réduire son action à la réponse aux demandes du patronat. Il a une dette morale, véritable handicap pour étouffer les exigences sociales. Clemenceau, toujours lui, désormais surnommé le « père la Victoire », fit voter la loi des huit heures obtenue au prix de tant de sang et celle sur les conventions collectives mais interdit les manifestations du 1^{er} mai 1919. Bilan: 2 morts et 300 blessés.



Élu par le peuple et pour le peuple

Durant l'entre-deux-guerres, deux stratégies syndicales sont à l'œuvre, avec d'un côté la CGT qui développe un programme minimum, revendique des nationalisations et la planification de l'économie, au travers d'une politique de présence et la CGTU qui se lance dans un affrontement sans concessions. La première accumula mirages et désillusions, tandis que la seconde subit la répression et l'isolement.

Il fallut d'autres conditions pour que la classe ouvrière trouve naturel de faire appel à l'État pour améliorer sa situation. Les élections législatives de mai 1936, qui voient la victoire de la gauche rassemblée, entraînent la formation d'un gouvernement de Front populaire. Toutefois le réflexe n'est pas d'attendre les premières réalisations de ceux qui ont enfin les rênes du pouvoir. Les salariés enclenchent aussitôt grèves et occupations d'usine. C'est en raison de cette pression immédiate et de cette mobilisation d'ampleur que le patronat est contraint de s'asseoir à la table de négociation et que les accords de Matianon voient le jour. L'autorité de l'État sur les questions sociales, affirmée par le nouveau président du conseil, le socialiste Léon Blum, participe à cette victoire. Néanmoins c'est la pression populaire qui lui force la main et bien vite il choisit de temporiser, étouffant ainsi les avancées futures.

La reprise en main du capital ne tarde pas. Mais l'État a joué là un rôle nouveau dans une situation de tension réelle, bien que loin d'être comparable aux années de péril exceptionnel de la Première Guerre mondiale.

La défaite de 1940, l'Occupation et la collaboration du gouvernement de Vichy sont en tout point de vue hors norme. La chambre de 1936, celle du Front populaire, dont on a chassé les députés communistes, se saborde et vote les pleins pouvoirs à Pé-

tain. Désormais, ce sera « travail, famille, patrie ». Les syndicats sont interdits au profit de la Charte du travail et de la collaboration de classe. L'étatisme forcené se veut « révolution nationale ». Justice et forces de l'ordre se montrent des serviteurs zélés dans la chasse aux juifs, tziganes et résistants sans oublier les saboteurs et grévistes qui agissent dans les usines. Les élites, magistrats, hauts fonctionnaires participent massivement aux pages les plus sombres de notre histoire. Acteurs essentiels, responsables et compétents pour des tenants du pouvoir, ils échappèrent largement à l'épuration et poursuivirent leurs tâches dans la république restaurée.

Un retour puissant mais éphémère

À la Libération, en 1944, le gouvernement provisoire est d'une autre nature. Patronat et bourgeoisie, compromis dans la collaboration, se voient pour une part momentanément écartés des rouages du pouvoir. Parallèlement à la reconstruction du pays, les avancées sociales issues du programme du Conseil national de la Résistance (CNR), prennent forme. La CGT et le PCF, forts de leur enaggement et de leurs sacrifices dans la lutte contre l'occupant, y prennent toute leur place et bâtissent de leurs mains cette nouvelle France qui émerge des ruines. Ils prennent soin de laisser l'État à l'écart de la sécurité sociale, élément fondamental de la nouvelle société qui voit le jour. Mais rapidement, celui-ci, au nom de l'ordre public et de l'intérêt collectif retrouve sa vocation répressive. C'est désormais la Guerre froide et le monde ouvrier fait les frais de cette lutte planétaire bloc contre bloc. Les ministres communistes sont renvoyés et c'est dans le sang que la grève des mineurs de 1948 est réprimée. Jules Moch, ministre socialiste, envoie la troupe pour mater les grévistes. Il faudra plus de soixante ans pour aue l'État reconnaisse l'arbitraire des condamnations et envisage de réhabiliter et dédommager



Manifestation à Rennes, février 2017 © Benjamin Jan | Flickr.com

ceux qui ont payé le prix fort leur engagement au service des revendications.

Tout au long des années cinquante, les gouvernements successifs poursuivent cette politique de répression et d'intimidation. Les arrestations, les condamnations de militants jusqu'aux membres du bureau confédéral de la CGT feront régulièrement l'actualité à l'occasion des mouvements sociaux qui se multiplient.

Nouvel habillage et reprise en main

Un nouveau chapitre s'écrit à partir de 1958 avec le retour aux manettes du général de Gaulle. Sa politique de fermeté s'accompagne, dans sa vision de la France, par l'investissement de l'État dans la recherche et l'industrie. Les grands projets et les grandes ambitions des années 1960 se multiplient tous azimuts: nucléaire, électronique, informatique, télécommunications, aérospatiale, aéronautique, construction navale, automobile, machine-outil, sidérurgie... Aucune branche de l'industrie ne semble échapper à ce besoin d'affirmation de la puissance

de l'État et de sa volonté de contrôler les secteurs considérés comme stratégiques pour le développement et l'indépendance du pays. Initiateur, investisseur, décideur et parfois même réalisateur de grands projets, l'État devient incontournable, tant sur les orientations industrielles que les conditions de sa mise en œuvre. Il s'impose aux organisations syndicales de patrons et de salariés comme interlocuteur, parfois partenaire, toujours sensible à la préservation des intérêts du capital.

Le printemps 68 illustre une nouvelle fois la nécessité pour les salariés de se mobiliser pour contraindre le gouvernement à imposer les rencontres de Grenelle afin de mettre un terme au blocage du pays. Les concessions sont considérables. La nouvelle société qui prend forme est plus politisée, la décennie 1970 est celle des grandes négociations avec le patronat qui accuse le coup et prépare sa revanche. Les accords de branche, les conventions collectives prennent corps. La puissance du syndicalisme et des forces



de gauche suscite des espoirs, voire des illusions. L'élaboration d'un programme commun de gouvernement dessine un autre rôle de l'État.

Le retour de la gauche...

Ce nouveau volet s'ouvre avec le retour de la gauche au pouvoir en 1981. L'attente n'interdit pas la méfiance pour ce nouveau gouvernement supposé plus sensible et attentif aux réalités du monde du travail. Mais le rapport de force initié dans les entreprises et les usines en 1936 n'est plus à l'ordre du jour et Mitterrand n'est pas homme à jouer sa place au profit des revendications des salariés. Les concessions sont mesurées. Les nationalisations et les administrateurs salariés apparaissent comme une parenthèse pleine d'aspirations mais aux potentialités réduites dans sa concrétisation et la brièveté de son application. De plus, les promesses sur la préservation de l'industrie, loin d'être tenues, sont, à l'exemple de la sidérurgie ouvertement trahies au nom du réalisme économique. De cohabitations en retour de la gauche, les deux septennats sont loin de répondre aux aspirations et la déception nourrit la défiance vis-à-vis du politique et des corps institués. La casse industrielle ajoute la désespérance et les salariés se détournent massivement des organisations syndicales.

Qu'en est-il aujourd'hui?

Depuis, les gouvernements successifs n'ont cessé de se dire attentifs aux réalités industrielles, disponibles pour sa préservation et son développement et font irrémédiablement la démonstration d'un engagement quasi-exclusif pour la satisfaction des actionnaires.

Au fil du vingtième siècle, l'État a rarement montré sa capacité et sa volonté à appliquer une politique efficace et pérenne au service des salariés. Il ne s'y est résigné que sous la contrainte. Son intérêt et sa sensibilité aux réalités ouvrières, s'ils furent l'objet de discours, promesses et engagements, se sont peu concrétisés.

Les derniers exemples d'engagements étatiques sur les dossiers industriels traduisent bien cette réalité. Il est un fait que la politique actuelle s'apparente plus à une éradication du tissu industriel au bénéfice de grands trusts internationaux ou de *startups* branchées, sources de profit pour le capital, qu'à une réelle ambition stratégique.

Pourtant l'État demeure l'objet d'une attente. On en appelle à lui et on y croit encore. Il reste sur de nombreux dossiers l'ultime recours. Cela traduit la faiblesse de notre organisation. Nous ne parvenons pas à être audibles sur la dénonciation des responsabilités et les réels enjeux. En conséquence nous peinons à mobiliser, à inverser le rapport de force. Mais c'est aussi le résultat d'une recherche d'alternative sur le plan politique et de nos pratiques et habitudes de gestion des conflits et de la négociation. Le souvenir d'un État, point d'appui dans les luttes ou ne serais-ce qu'arbitre impartial, persiste. Mais il s'apparente, au regard des faits historiques, loin d'être une réalité.

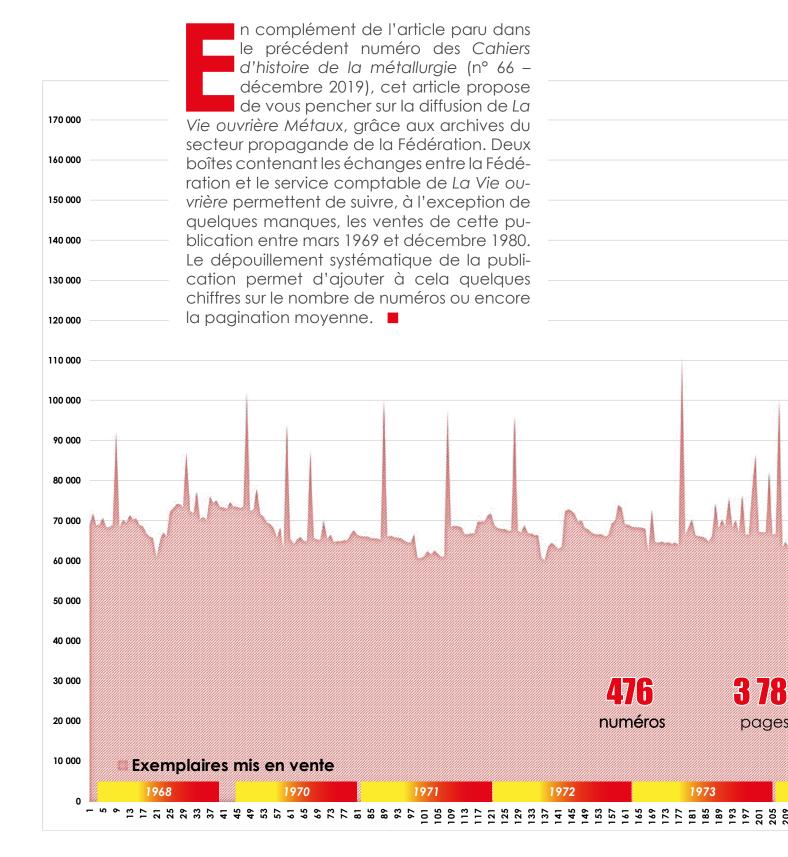
Dans une période où le chef de l'État reste déterminé à écarter les corps intermédiaires, continuer à interpeller le gouvernement, notamment sur les dossiers industriels, apparaît comme une impasse. Démarche logique, cohérente et par certains aspects nécessaires, elle n'en est pas moins dangereuse par les illusions qu'elle suscite.

Nous devons en tirer tous les enseignements.

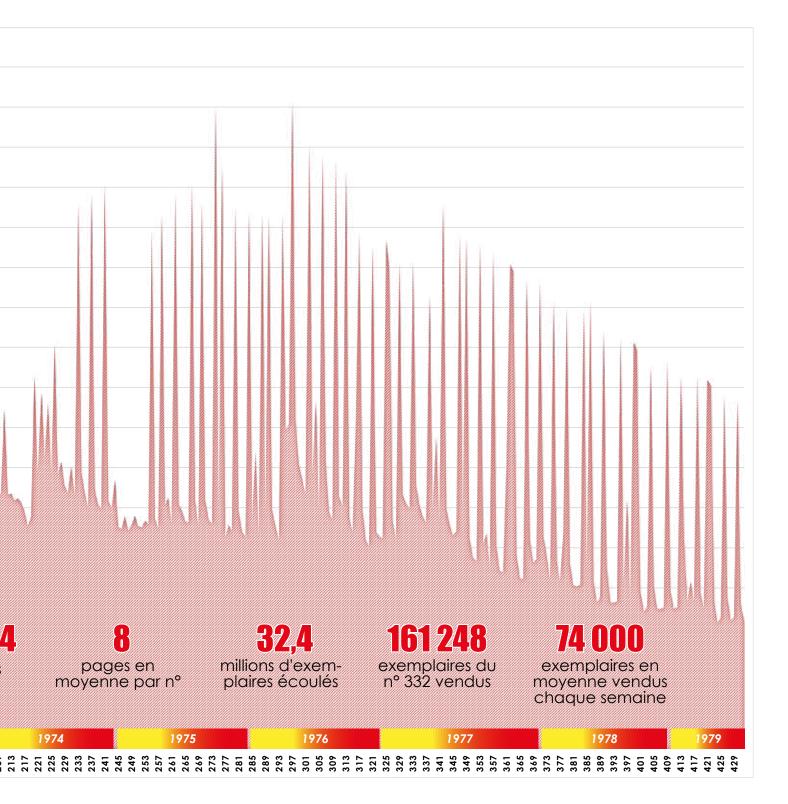
Car, s'il apparaît plus que frileux à établir ou même envisager de réelles alternatives aux diktats capitalistes, le pouvoir politique n'a pas renoncé à ses réflexes répressifs et à l'affirmation parfois violente de son autorité. Les dernières semaines nous en ont apporté la preuve.



La Vie ouvrière Métaux en chiffres









Christian Novarini nous a quittés

é le 16 février 1943 dans une famille ouvrière de neuf enfants, d'un père ayant fui le fascisme et d'une mère auvergnate, il est élevé dans la foi catholique.

Après une scolarité à l'École des Frères de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), il est embauché dans différentes petites entreprises. Il effectue son service militaire à Reims (Marne) où il œuvre au mess des officiers comme serveur. A son retour à la vie civile, il travaille dans plusieurs entreprises, dont une compagnie d'assurance pour laquelle il est VRP.

Il est embauché dans l'entreprise Rateau à La Courneuve (Seine-Saint-Denis) en 1968 comme aléseur (ouvrier P3). Gaulliste catholique et adepte du tennis de table, il participe à la création de l'Association Rateau Sport. Attentif aux conditions de vie des salariés et aux injustices, il s'engage pleinement dans la longue grève avec occupation de l'usine, entre le 31 janvier et le 29 avril, contre la politique de restructuration et de liquidation d'entreprises. Ce conflit victorieux le convainc de prendre sa carte à la CGT la même année.

Membre du bureau exécutif du syndicat CGT Rateau La Courneuve, il a été secrétaire du comité d'établissement (1977-2001), du comité central d'entreprise et du comité de groupe (1979-1993), tout en étant membre de la coordination des syndicats CGT Alstom. Il est élu membre du comité exécutif fédéral, du 31° congrès en avril 1983 au 35° congrès en mars 1997. Il a été membre du conseil d'administration de l'Union fraternelle des métallurgistes (UFM).

Sensible aux questions historiques, il est à l'origine du dépôt du fonds des élus CGT au comité de groupe Alcatel Alsthom et au comité central d'entreprise de GEC Als-



thom aux Archives départementales de Seine-Saint-Denis. Adhérent à l'Institut CGT d'histoire sociale de la métallurgie, il a été membre de son conseil d'administration.

Proche des prêtres-ouvriers, de la Jeunesse ouvrière chrétienne, il était un habitant de longue date de Gennevilliers (Hauts-de-Seine), où il fut brièvement élu sur une liste de gauche.

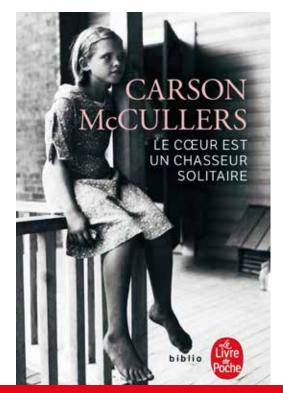
Ses camarades se souviennent de son sourire permanent, de sa grande gentillesse, de son intelligence et de ses quelques retards aux débuts de réunions.

Il nous a quittés dans la nuit du 25 janvier 2020. ■



Le cœur est un chasseur solitaire

Dans ce roman à forte connotation autobiographique paru en 1940, Carson Mc-Cullers entremêle les destins dans une ville industrielle du Sud des États-Unis. Une ieune fille, un docteur noir, un tenancier de bar, une bonne noir ou encore un ouvrier communiste tentent de vivre leurs projets et leurs idéaux, alors que l'Amérique est frappée par la crise économique et que Mussolini et Hitler connaissent une ascension rapide en Europe. Le trait d'union qui rapproche les différents protagonistes est un ouvrier graveur sourd-muet dont le calme et la maîtrise de soi tranche avec la précarité et la violence du quotidien. Ecrit à seulement 23 ans, ce livre, à la tonalité pessimiste, aborde en particulier deux thèmes, celui de la ségrégation raciale et celui de la lutte des classes.

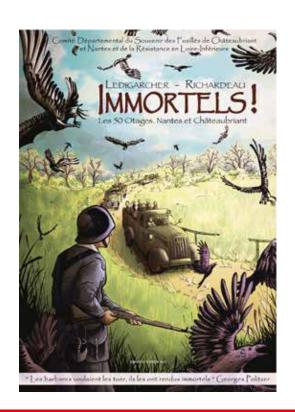


Carson McCullers, **Le coeur est un chasseur solitaire**, Le Livre de Poche, **7,40** €

Immortels!

En ces temps où l'extrême-droite connait une audience croissante, le comité départemental du souvenir des fusillés de Châteaubriant et Nantes et de la Résistance en Loire-Inférieure a été à l'origine d'une heureuse initiative. Le devoir de mémoire, la transmission de l'histoire de l'Occupation et de la Résistance est au cœur d'un projet original, celui d'une bande dessinée retraçant les dernières heures des 48 otages, jusqu'à leur exécution le 22 octobre 1941. Ce récit, mis en scène par la scénariste et illustratrice Camille Ledigarcher et mis en couleur par Gaëlle Richardeau, est un support incontournable pour faire connaître cet épisode de notre histoire.

•Plus d'informations sur : www.resistance-44.fr



Camille Ledigarcher, Gaëlle Richardeau, Immortels!, 15 €



La Commune de 1871 une relecture

L'an prochain nous rendrons hommage aux combattants de la Commune à l'occasion des 150 ans. Déjà le Maitron prépare pour l'automne un dictionnaire des communards et Jean-Louis Robert travaille sur une somme aui fera référence.

D'ici là, nous avons l'occasion de nous plonger dans cet ouvrage édité sous la direction

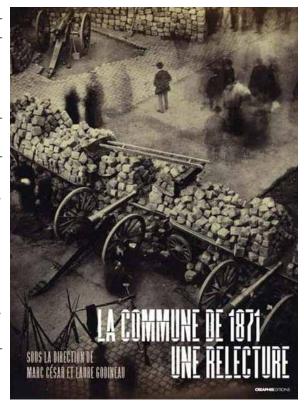
de Marc César et Laure Godineau, fruit du colloque tenu en 2011 à Narbonne avec le concours de nos camarades de l'IHS CGT de l'Aude.

Cette relecture fait appel à 38 historiens pour nous offrir un regard différent, par la multiplicité des articles et thèmes traités. Elle replace la Commune dans le temps, avant et après. Ses origines et sa mémoire. Mais aussi dans son environnement. Les réactions internationales, tout autant que celles de la province. Les communes de Lyon, Marseille ou Narbonne. L'appel

aux volontaires des quatre coins de France pour rétablir l'ordre et la République dans la capitale. Accompagné d'une riche iconographie, elle nous ouvre les portes d'un événement qui n'a pas fini de susciter l'admiration, l'enthousiasme ou la terreur, tant il reste d'une incroyable modernité.

N'hésitez pas à vous emparer de ce nouvel

outil de réflexion avant de participer à nos visites mémorielles aux métallos communards du cimetière du Père-Lachaise, lieu des derniers combats et des fusillés du mur des fédérés.



Marc César et Laure Godineau, La Commune de 1871 une relecture, Créaphis Éditions, 27 €